

Formation de tuteurs

Objectifs

Assurer l'encadrement et l'accompagnement de :

- jeunes en formation en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- stagiaires ayant à mener un projet en entreprise
- salariés visant une qualification

Contenu

Généralités

- Le tuteur : définition
- Les différents niveaux de tutorat : tuteur hiérarchique - tuteur opérationnel

Le contexte législatif

- Le contrat de professionnalisation : définition, règlement, durée du travail, congés payés..
- Les partenaires concernés : OPCA - DDTEFP - Branche professionnelle
- Les systèmes de validation : diplôme, CQP, qualification professionnelle

Les fonctions principales du tuteur

- Elaboration d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences permettant de préciser les missions du tuteur, les compétences à mettre en œuvre, l'articulation entre leur tâche d'acteur dans l'entreprise et leur responsabilité de formation, les relations avec l'apprenant, avec les collègues et la hiérarchie, et avec l'organisme de formation.

Le processus de l'apprentissage

- L'élaboration d'une séquence pédagogique
- Les méthodes pédagogiques : comment choisir une méthode adaptée à l'objectif fixé

L'évaluation

- Qu'est-ce qu'évaluer ?
- Evaluer quoi ?
- A quel moment ?
- Comment ?

Contexte

Les entreprises sollicitent très souvent leurs salariés pour accompagner des jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou leurs homologues qui suivent un parcours de formation qualifiant.

Dans ces différents contextes, la loi préconise une formation de tuteurs.

Méthode pédagogique

Alternance d'apports didactiques et d'exercices collectifs et individuels
Partage d'expériences

| | | |
|---|--|--|
| Public Toute personne ayant à assumer un rôle de tuteur | Durée : 2 jours 14 et 15 octobre ; 24 et 25 novembre 2008. | Référence : F3 Tarif H.T. : 380 € Groupe de 8 personnes maxi |
|---|--|--|